



Communiqué de l'intersyndicale du Cantal.

L'intersyndicale du Cantal, réunie le 09 septembre 2010, demande aux fédérations nationales de déposer des préavis de grève reconductible à partir du 23 septembre 2010, dans tous les secteurs où c'est nécessaire afin de donner la possibilité à tous ceux qui le souhaiteront de décider la poursuite du mouvement lors d'Assemblées Générales.